

CATALOGUE
2025-2026

Se former à la réglementation en santé



DROIT DE
LA SANTÉ



DONNÉES
PERSONNELLES



DROIT
DES AFFAIRES



ETHIQUE
& COMPLIANCE



Pourquoi se former à la réglementation en santé

- pour mieux comprendre et mettre en œuvre le cadre légal applicable à votre activité
- pour mieux identifier les risques et les maîtriser

Informations pratiques

Pour répondre à vos besoins, nos formations sont

- **sur mesure**
- **complètes**
- **actualisées**

Le public

- Formations ouvertes à tous
- Contenu défini ensemble et adapté au profil et besoins des participants

Formations

- Sessions en intra ou inter-entreprises
- Formation en intra sous 1 mois
- Possibilité de sessions en anglais

La durée

- Formations entre une ½ journée et 5 jours

Les moyens techniques

- En distanciel : plateforme Teams
- En présentiel : projection du support

Les moyens pédagogiques

- Questionnaire des attentes
- Retour d'expérience/cas pratiques
- Remise du support de formation

La méthode d'évaluation

- Questions & réponses en séance
- Test de connaissances
- Questionnaires d'évaluation et de satisfaction

Le financement

- Possibilité de prise en charge des formations par les organismes de financement de la formation (OPCO)
- Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 6175375
- Certification QUALIOPi
- Délégation de paiement possible

Indicateurs de qualité

- Indicateurs de qualité (satisfaction, assiduité, atteinte des objectifs) disponibles sur simple demande



L'équipe

Isabelle Vigier

- **Avocat en droit des affaires et en droit de la santé**

Grâce à son parcours au sein de l'industrie pharmaceutique, Isabelle Vigier maîtrise l'ensemble des étapes du développement des produits de santé. Elle accompagne ses clients sur des sujets complexes touchant aux médicaments, dispositifs médicaux et innovations numériques en santé. Ses domaines d'intervention incluent la protection des données personnelles, la conformité réglementaire, les contrats, ainsi que les problématiques d'éthique et de compliance.

Isabelle Vigier est certifiée DPO.

Sarah Bister

- **Avocat en droit européen et en droit de la santé**

Titulaire d'une thèse en droit européen de la santé portant sur les médicaments et les dispositifs médicaux, Sarah Bister a rejoint le cabinet VIGIER Avocats pour mettre son expertise au service des acteurs du secteur. Elle intervient sur des problématiques liées à la réglementation des produits de santé, au droit européen de la santé, à la protection des données personnelles et aux enjeux éthiques. Sarah Bister est certifiée DPO.

Nos partenaires : des experts reconnus

Pour enrichir les échanges et croiser les regards, certaines formations sont coanimées avec des experts-métiers du secteur de la santé : pharmaciens spécialisés en affaires réglementaires, médecins issus de l'industrie, compliance officer, ou encore experts en propriété intellectuelle.





FORMATIONS	PAGE	DATES	DURÉE	TARIF PAR PARTICIPANT
------------	------	-------	-------	-----------------------

DROIT DE LA SANTÉ

Communication digitale en santé	p8	25 sept 2025 22 janv 2026 16 juin 2026	1/2 jour	500€ HT
--	----	--	----------	---------

Règlement européen des dispositifs médicaux - du développement à la commercialisation	p9	18 sept 2025 29 janv 2026 25 juin 2026	1 jour	1 000€ HT
--	----	--	--------	-----------

Cadre juridique et réglementaire de la recherche clinique	p10-11	13-14 nov 2025 12-13 mars 2026	2 jours	2 000€ HT
--	--------	-----------------------------------	---------	-----------

Règles de promotion et communication des dispositifs médicaux (DM)	p12	6 nov 2025 5 fév 2026 4 juin 2026	1 jour	1 000€ HT
---	-----	---	--------	-----------

ETHIQUE & COMPLIANCE

Encadrement des avantages & Transparence	p13	7 oct 2025 17 mars 2026 11 juin 2026	1 jour	1 000€ HT
---	-----	--	--------	-----------

Dispositif d'alerte professionnelle	p14	15 janv 2026 2 juil 2026	1 jour	1 000€ HT
--	-----	-----------------------------	--------	-----------

FORMATIONS	PAGE	DATES	DURÉE	TARIF PAR PARTICIPANT
------------	------	-------	-------	-----------------------

DONNÉES PERSONNELLES

Anticiper et gérer un contrôle de la CNIL	p15	11 déc 2025 21 mai 2026	1 jour	1 000€ HT
--	-----	----------------------------	--------	-----------

Protection des données personnelles Santé - Recherche	p16	20 nov 2025 28 mai 2026	1 jour	1 000€ HT
--	-----	----------------------------	--------	-----------


Protection des données personnelles Santé - Réutilisation des données de santé	p17	12 fév 2026 18 juin 2026	1 jour	1 000€ HT
---	-----	-----------------------------	--------	-----------

Cycle DPO sur la protection des données personnelles dans le domaine de la santé	p18-19	2-3-9-16-17 oct 2025 26-27 mars & 2-9-10 avril 2026	5 jours	5 000€ HT
---	--------	--	---------	-----------

DROIT DES AFFAIRES

Anticiper et gérer un contrôle des autorités	p20	27 nov 2025 16 avr 2026	1 jour	1 000€ HT
---	-----	----------------------------	--------	-----------

Rédiger et négocier des contrats	p21	4 déc 2025 19 mars 2026 23 juin 2026	1 jour	1 000€ HT
---	-----	--	--------	-----------

 À partir de 3 participants du même organisme :
 - 900€ HT/participant/jour
 - 450€ HT/participant/demi-jour

Frais de déplacement non compris dans les tarifs



Communication digitale en santé

PROGRAMME

Introduction

- Distinction entre publicité et information

1. Rappel des règles de communication

- Spécificités selon les produits : médicaments, dispositifs médicaux, compléments alimentaires...
- Différences selon les destinataires : grand public, professionnels de santé

2. Réseaux sociaux

- Contenus des posts
 - Fonction « like », « partage », « #hashtags »
 - Photos avant/après, témoignages
- Surveillance et modération des contenus

3. Influenceurs

- Définition
- Conditions d'exercice dans le secteur de la santé
- Risques juridiques et sanctions

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
25 sept 2025 22 janv 2026 16 juin 2026	1/2 jour	*500€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 450€ HT/participant



Règlement européen des dispositifs médicaux Du développement à la commercialisation

PROGRAMME

Introduction

- Apports du règlement
- Règles de classification des dispositifs médicaux

1. Fabricant

- Définition et obligations du fabricant
- Distinction avec les autres opérateurs économiques : mandataire, importateur, distributeur
- Rôle de la personne chargée de veiller au respect de la réglementation

2. Produit en développement

- Evaluations et investigations cliniques
- Dossier technique et système de management de la qualité
- Organisme notifié

3. Mise sur le marché du produit

- Marquage CE et obligations envers les autorités (ANSM, EUDAMED)
- Surveillance après commercialisation et matériovigilance
- Communication auprès du public et des professionnels de santé

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
18 sept 2025 29 janv 2026 25 juin 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les règles encadrant la communication en santé
- Concevoir des supports publicitaires conformes à la réglementation
- Adapter la communication selon le statut des produits et le public ciblé
- Maîtriser les usages des réseaux sociaux dans un cadre réglementé
- Identifier les risques et les encadrer, notamment avec les influenceurs

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Chef de produit
- Responsable et collaborateurs communication
- Responsable et collaborateurs marketing
- Personne en charge du digital en santé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les exigences du règlement européen sur les dispositifs médicaux (RDM)
- Identifier les obligations des fabricants, mandataires, importateurs et distributeurs
- Déterminer le statut réglementaire de l'entreprise et savoir classer son dispositif médical
- Développer une approche globale du cycle de vie du dispositif médical
- Connaître les démarches réglementaires et juridiques pour développer et mettre sur le marché un dispositif médical
- Encadrer la communication autour du dispositif médical en conformité avec la réglementation

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Porteur de projet
- Start-up, MedTech
- Fabricant, mandataire, importateur ou distributeur de dispositifs médicaux
- Personne en charge de la qualité ou de la conformité réglementaire



Cadre juridique et réglementaire de la recherche clinique

PROGRAMME 1^{er} jour

1. Cadre réglementaire général des recherches cliniques

- Définition de la recherche
- Définition et catégories de recherche impliquant la personne humaine
- Rôles des acteurs : promoteur, investigateur, participant

2. Spécificités de la réglementation en fonction des RIPH

- Assurance
- Recherche à finalité commerciale et non commerciale
- Convention unique
- Lieu de recherche

3. Démarches vis-à-vis des instances

- Comité de protection des personnes (CPP)
- ANSM
- CNIL

4. Fin de la recherche

- Définitions, démarches et communication des résultats

5. Sanctions

- Dispositions pénales
- Décisions ANSM

PROGRAMME 2^{ème} jour

6. Cadre réglementaire d'une investigation clinique liée aux dispositifs médicaux (DM/DIV)

- Investigations cliniques selon le statut du DM (marquage CE, classe)
- Procédures applicables : autorisation, évaluation coordonnée
- Spécificités réglementaires vis-à-vis des instances et EUDAMED

7. Autres investigations cliniques

- DM « in house »
- Existence de procédures additionnelles invasives/lourdes

8. Collection d'échantillons biologiques

- Mise en place d'une collection
- Démarches à réaliser

9. Questions/réponses & conclusion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'évolution de la réglementation sur la recherche clinique et les produits de santé
- Identifier les spécificités françaises
- Connaître les démarches à effectuer pour mettre en place une recherche/investigation
- Maîtriser les aspects réglementaires et juridiques de la recherche et des investigations cliniques

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Attaché de recherche clinique, TEC
- Chef de projet d'études cliniques
- Personnel de l'assurance qualité
- Toute personne impliquée dans le développement des produits

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
13-14 nov 2025 12-13 mars 2026	2 jours	*2 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant/jour



Règles de promotion et communication des dispositifs médicaux (DM)

PROGRAMME

Introduction

- Différence entre communication et publicité

1. Cadre juridique et réglementaire

- Communication selon le statut des DM
- Communication selon les destinataires (grand public, professionnels de santé)
- Publicité pour les professionnels de santé
- Communication selon les supports

2. Communication digitale

- Site Internet
- Réseaux sociaux
- E-média

3. Autres réglementations applicables

- Charte des bonnes pratiques du DM
- Dispositif d'encadrement des avantages
- Dispositif transparence

4. Cas pratique

- Analyse de documents promotionnels (conformes / non conformes)
- Élaboration d'une checklist de conformité

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
6 nov 2025 5 fév 2026 4 juin 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant



Encadrement des avantages & Transparence

PROGRAMME

1. Principe de l'encadrement des avantages

- Acteurs concernés
- Types d'avantages
- Dérogations et seuils applicables

2. Procédures à respecter & sanctions

- Déclarations et autorisations
- Conventions simplifiées

3. En pratique

- Utilisation des téléprocédures (IDAHE2, EPS)
- Retours d'expérience et rôle des ordres professionnels

4. Transparence des liens d'intérêts

- Présentation du dispositif
- Cas pratiques et mises en situation

5. En conclusion

- Comparaison entre les dispositifs : encadrement des avantages vs transparence des liens d'intérêts

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
7 oct 2025 17 mars 2026 11 juin 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les exigences des règles de communication des dispositifs médicaux
- Concevoir des supports publicitaires conformes à la réglementation
- Adapter la communication selon la classification des dispositifs et le public visé
- Maîtriser les règles applicables aux réseaux sociaux et à la communication digitale
- Identifier les risques et les encadrer

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Chef de produit
- Responsable ou chargé de communication
- Responsable ou collaborateur marketing
- Chargé d'affaires réglementaires
- Personne en charge du digital en santé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation relative à l'encadrement des avantages (ancienne loi dite « Anti-Cadeaux »)
- Identifier les spécificités des relations avec les professionnels de santé et les activités concernées
- Maîtriser les obligations réglementaires applicables
- Savoir distinguer les cas nécessitant une déclaration ou une autorisation
- Analyser les documents nécessaires : programmes, autorisations de cumul d'activités, lieux d'intervention
- Identifier les autorités compétentes et les plateformes associées (IDAHE2, EPS)

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Directeur juridique, juriste
- Personne en charge de la compliance
- Chargé d'affaires réglementaires
- Toute personne ayant des interactions avec les professionnels de santé



Dispositif d'alerte professionnelle

PROGRAMME

Introduction

- Cadre européen (directive européenne, transposition)
- Cadre juridique français (loi Sapin 2, lanceur d'alerte, alertes santé publique/ environnement)

1. Mise en place de la ligne d'alerte

- Prérequis techniques et organisationnels
- Protection du lanceur d'alerte
- Sanctions encourues
- Traitement des données personnelles

2. Formation des équipes et communication

- Sensibilisation des salariés
- Règlementation applicable aux signalements
- Communication interne et externe

3. Gestion d'un signalement

- Recueil et vérifications du signalement
- Suites possibles

4. Mise en situation

- Cas pratique
- Questions/réponses

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
15 janv 2026 2 juil 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant



Anticiper et gérer un contrôle de la CNIL

PROGRAMME

Introduction

- Présentation de l'organisation et des missions de la CNIL

1. Contrôles de la CNIL

- Typologie des contrôles (sur place, en ligne, sur audition, sur pièces)
- Pouvoirs d'investigation de la CNIL
- Conséquences possibles des contrôles

2. Procédures de sanctions

- Procédure ordinaire et procédure simplifiée
- Voies de recours disponibles

3. Anticiper et gérer les contrôles

- Bonnes pratiques pour se préparer
- Gestion du contrôle et des suites administratives ou juridiques

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
11 déc 2025 21 mai 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation encadrant les dispositifs d'alerte professionnelle
- Identifier les obligations à respecter pour la mise en place d'une ligne d'alerte éthique
- Être capable de concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'alerte professionnelle opérationnel

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Responsable ressources humaines
- Responsable de la compliance, personne en charge de l'éthique et de la compliance
- Responsable juridique, juriste
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le rôle, l'organisation et les pouvoirs de la CNIL en matière de contrôle
- Connaître les droits et obligations des entités contrôlées
- Identifier les différentes étapes de la chaîne répressive
- Anticiper un contrôle et s'y préparer efficacement
- Gérer un contrôle de la CNIL et ses suites

PRÉREQUIS

- Connaître les fondamentaux de la réglementation sur les données personnelles (principes)

PUBLIC

- Responsable de traitement
- Délégué à la protection des données
- Responsable juridique, juriste
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles



Protection des données personnelles

Santé - Recherche

PROGRAMME

1. Revue des fondamentaux

- Principes clés : durée de conservation, minimisation des données...
- Catégories particulières de données : données de santé
- Bases légales des traitements, responsabilités, droit des personnes

2. Responsable de traitement

- Obligations du responsable de traitement et du responsable conjoint
- Relations avec les sous-traitants
- Sécurisation et hébergement des données (HDS)

3. Incontournables

- Rôle et missions du délégué à la protection des données (DPO)
- Registre des traitements, analyse d'impact
- Relation avec la CNIL et le CEPD

4. Encadrement des recherches en santé

- Conditions de mise en œuvre
- Distinction RIPH/ Non RIPH & Réutilisation des données
- Formalité : autorisation, méthodologies de référence
- Information des patients & droits des personnes
- Exigences de sécurité des recherches

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
20 nov 2025 28 mai 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant



Protection des données personnelles

Santé - Réutilisation des données de santé

PROGRAMME

1. Revue des fondamentaux

- Principes essentiels : durée de conservation, minimisation des données...
- Catégories particulières de données : données de santé
- Bases légales des traitements et responsabilités des acteurs

2. Responsable de traitement

- Obligations du responsable de traitement et du responsable conjoint
- Gestion des relations avec les sous-traitants
- Hébergement et sécurisation des données

3. Incontournables

- Missions du DPO
- Registre des traitements, analyse d'impact
- Relations avec la CNIL

4. Entrepôt de données de santé

- Cadre réglementaire et mise en place
- Etude du référentiel applicable

5. Réutilisation des données de santé

- Compatibilité avec la recherche initiale
- Information des personnes concernées
- Origine des données réutilisées et formalités préalables
- Réglementation européenne : EHDS

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
12 fév 2026 18 juin 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant



Cycle DPO sur la protection des données personnelles dans le domaine de la santé

PROGRAMME sur 5 jours

1. Réglementation générale sur la protection des données

- Définitions clés
- Principes fondamentaux
- Licéité des traitements
- Données sensibles
- Droits des personnes concernées

2. Responsable de traitement et sous-traitant

- Rôles et responsabilités
- Hébergement et sécurité des données de santé

3. Autorités de contrôle

- La CNIL et les autorités européennes
- Contrôles, sanctions et anticipation

4. Rôle du DPO

- Désignation, missions et fin de fonction
- Registre, analyse des risques, spécificités santé

5. Outils du DPO pour assurer la conformité

- Documentation, procédures, audits
- Registre des activités
- Analyse d'impact (cas pratiques)

Possibilité de présentation à l'examen de certification DPO sur demande

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser la réglementation sur la protection des données personnelles et les spécificités du secteur de la santé
- Comprendre le rôle et les missions du DPO
- Evaluer la conformité de l'organisme, conseiller la direction et les collaborateurs
- Construire, mettre en œuvre et suivre un programme de conformité au RGPD
- Identifier, mettre en place et tenir à jour la documentation requise, les différents registres, les procédures, les analyses d'impact...

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Responsable de traitement
- Délégué à la protection des données
- Responsable juridique, juriste
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
2-3-9-16-17 oct 2025 26-27 mars & 2-9-10 avril 2026	5 jours	*5 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 4 500€ HT/participant



Anticiper et gérer un contrôle des autorités

PROGRAMME

1. Autorités : ANSM, CNIL, DGCCRF

- Missions et spécificités
- Pouvoirs d'enquête et d'intervention

2. Visites des autorités

- Inspections de l'ANSM
- Contrôles de la DGCCRF
- Contrôles de la CNIL

3. Suites de ces visites

- Décisions de l'autorité
- Sanctions possibles
- Anticipation et gestion des contrôles
- Préparation en amont : documentation, procédures internes
- Réaction pendant et après le contrôle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser la réglementation applicable aux contrôles des autorités
- Comprendre les missions et les pouvoirs des principales autorités de contrôle (ANSM, CNIL, DGCCRF)
- Anticiper les contrôles en mettant en place une préparation adaptée
- Gérer efficacement un contrôle et ses suites

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Dirigeant, personnel en charge de l'assurance qualité
- Personne en charge des affaires réglementaires
- Responsable juridique, juriste
- Délégué à la protection des données

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
27 nov 2025 16 avr 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant



Rédiger et négocier des contrats

PROGRAMME

1. Principes généraux des contrats

- Typologie des contrats
- Conditions de validité
- Documents associés (cahier des charges)

2. Rédaction du contrat

- Définition de l'objet et de la durée
- Conditions financières
- Propriété intellectuelle
- Transfert et cession de contrats

3. Négociation du contrat

- Techniques de négociation des clauses
- Mise en pratique avec des études de cas

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différents types de contrats
- Identifier les clauses principales et leur rédaction
- Appréhender les spécificités liées aux négociations précontractuelles
- Savoir négocier efficacement les clauses d'un contrat

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

- Responsable juridique, juriste
- Personne en charge de la compliance
- Chargé d'affaires réglementaires
- Délégué à la protection des données

DATES	DURÉE	TARIF/PARTICIPANT
4 déc 2025 19 mars 2026 23 juin 2026	1 jour	*1 000€ HT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900€ HT/participant

Organisez une formation

au sein de votre entreprise

- sur mesure
- en toute simplicité

Construction ensemble d'une solution adaptée à vos besoins et à ceux de vos équipes

Formation intra

PARTAGE DE DOCUMENTS POSSIBLE

- Possibilité de faire parvenir tout document utile à la préparation ou à l'illustration de la formation (procédures internes, situations concrètes, etc.)

UN QUESTIONNAIRE POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

- Court questionnaire à remplir par chaque participant avant la session

Objectif : mieux cerner les attentes et ajuster la formation en conséquence

UN TARIF UNIQUE

- Profitez d'un tarif forfaitaire, quel que soit le nombre de participants
- Solution simple et économique pour former toute votre équipe sur vos cas d'entreprise, vos documents

Contactez-nous :

formation@vigier-avocats.com

Une formation personnalisée

- Intégration possible de l'analyse de situations pratiques spécifiques à votre entreprise
- Éléments transmis en amont pour une meilleure adaptation des contenus

Informations administratives

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire d'attente
- Remise du support de formation
- Accès au Coin du DPO pendant un mois

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Questions & réponses en séance
- Cas pratique, exercices et/ou mises en situation
- Retour d'expérience
- Questionnaires d'évaluation et de satisfaction

DOCUMENTATION REMISE

- Signature d'une convention de formation
- Feuille de présence
- Attestation de formation
- Support de formation

LIEU DES SESSIONS DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

- 13 rue La Boétie, 75008 Paris
Métro : St Lazare ou St Augustin
- Frais de déplacement non compris dans les tarifs

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formations accessibles aux personnes en situation de handicap
- Contacter Maître Isabelle Vigier au 06 13 20 82 06 pour échanger sur un aménagement spécifique
- formation@vigier-avocats.com

PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO

- Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 6175375
- Certification QUALIOPI
- Délégation de paiement possible



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Vos retours

“ Je sens qu’il y a un avant et un après. Je me sens plus sereine à répondre à des questions relatives au cadre juridique de la recherche clinique et des DM. Je pense que cette formation m’a donné les clés pour me poser les bonnes questions.”

MH – Juriste - Cadre juridique et réglementaire de la recherche clinique

“ C’était parfait. La formation très intéressante, beaucoup d’échanges qui ont rendu la formation très agréable à suivre et je n’ai pas vu le temps passer.”

MD – Assistante médico-marketing – Encadrement des avantages

“ Cette formation m’a permis d’avoir une vision plus claire des attendus en termes de RGPD, et du rôle du DPO, Le support très complet me permettra une mise en œuvre plus effective et m’aidera lors de la recherche d’informations spécifiques. La référence aux textes de loi et articles RGPD est un vrai plus...”

LL – Responsable Qualité – Cycle DPO dans le domaine de la santé

“ J’ai trouvé que c’était une chance d’être peu à la formation car ça nous permettait d’avoir une facilité d’interagir tout au long de la formation. N’ayant aucune connaissance sur la réglementation, j’appréhendais l’utilisation de termes un peu trop compliqués, mais au final la formatrice a su parler “ notre langage ” et nous expliquer de façon simple les exigences de la réglementation.”

IB – Coordinatrice QSE – Règles de promotion et communication des dispositifs médicaux (DM)

Nos



Le Coin du DPO est la première solution digitale de veille juridique dédiée à la protection des données personnelles.

Elle centralise, sur une plateforme unique et constamment mise à jour, toutes les réponses aux questions que vous vous posez pour assurer votre conformité.

Découvrez également la première bibliothèque spécialisée dans les données personnelles appliquées au secteur de la santé, avec un accès direct aux informations essentielles pour votre activité.

Grâce au Coin du DPO, vous bénéficiez d'une connaissance complète, fiable et actualisée de la réglementation et de ses enjeux.

Pour plus d'informations :

www.lecoindudpo.com

LE COIN DU DPO

veille pour vous



LE COIN DES
FONDAMENTAUX



LE COIN
DES OUTILS



LE COIN
RÉGLEMENTATION



LE COIN
SANTÉ



LE COIN
DES RH



LE COIN POUR ALLER
PLUS LOIN



Pour plus d'informations

formation@vigier-avocats.com

Avocat'Innovantes, organisme de formation de

VIGIER ▼▲ AVOCATS

13 rue La Boétie - 75008 Paris

www.vigier-avocats.com